saintmarcellin

#18– JANVIER – FÉVRIER 2024

MAGAZINE

UN NOUVEAU VISAGE POUR SAINT–MARCELLIN

8

www.saint–marcellin.fr

DES MARSHMALLOWS MAISON

200 g de sucre, 25 g de sucre glace, 4 blancs d'œufs, 25 g de fécule de maïs, 90 ml d'eau, 7 g d'agar-agar, 1 cuillère à café de jus de citron, 2 cuillères à café d'extrait de vanille (pour le parfum) ou de sirop de fruits (pour le parfum et la coloration).

Dans une casserole, versez le sucre, l'eau, l'arôme de vanille et le jus de citron et portez à ébullition. Ajoutez l'agar-agar et fouettez rapidement pour homogénéiser. Retirez du feu après quelques secondes, le temps que le gélifiant végétal s'active. Montez les blancs en neige. Ajoutez le sirop de sucre aux blancs progressivement. Laissez votre robot (ou batteur) tourner pendant environ 10 minutes jusqu'à ce que le mélange refroidisse. Transvasez dans un bol et colorez si vous le souhaitez. Mélangez la crème obtenue au fouet pour unifier la couleur un peu avant de la verser dans le moule. Dans un petit bol, mélangez la fécule de maïs avec le sucre glace et disposez le tout au fond d'un plat huilé (huile neutre comme celle de tournesol). Placez au réfrigérateur pendant au moins 2 heures. Décollez votre carré de guimauve à l'aide d'une lame de couteau bien huilée et coupez-les en petits morceaux. Roulez-les une dernière fois dans le mélange fécule/sucre glace.

Si vous voulez nous faire part de vos recettes et autres conseils antigaspi, vous pouvez les envoyer à : **communication@saint-marcellin.fr**

COMPRENDRE LES ADDICTIONS

Le centre communal d'action sociale (CCAS) en lien avec Atouts prévention Rhône-Alpes et la MSA Alpes du Nord met en place un atelier Phare, les 2, 9, 16 février à destination des retraités afin de mieux comprendre le phénomène des addictions.

Ateliers les 2, 9, 16 février de 9 h à 11 h 30 au CCAS (2 boulevard Riondel). Inscriptions au 04 76 38 61 03

INFOS PRATIQUES

MAIRIE
21 place d'Armes
Tél. : 04 76 38 41 61
communication@saint-marcellin.fr

Horaires d'ouverture
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi :
8 h 30 > 12 h/13 h 30 > 17 h

CCAS
Espace Riondel – 2 boulevard Riondel
Tél. : 04 76 38 81 21

Horaires d'ouverture
Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
8 h 30 > 12 h/13 h 30 > 17 h
Jeudi : 8 h 30 > 12 h

LA FABRIK des initiatives citoyennes (centre social)
Espace Riondel – 2 boulevard Riondel
Tél. : 04 76 38 81 31

L'ATELIER DE LA FABRIK
11 rue Colombier

MAISON BEAUSOLEIL
33 avenue du Vercors

1/3 LIEU NUMÉRIQUE
52 boulevard du champ de Mars
Tél. : 04 76 38 81 21

LE DIAPASON
11 rue Jean Rony
Tél. : 04 76 64 57 56

FRANCE SERVICES
- Espace Riondel – 2 boulevard Riondel
  Tél. : 04 76 38 81 31
- 2 avenue du Collège
  Tél. : 04 76 88 76 67

SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ
7 rue du Colombier
Tél. : 04 76 38 45 48

MAISON DU DÉPARTEMENT SUD GRÉSIVAUDAN
Avenue Jules David
Tél. : 04 76 36 38 38

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE
1 boulevard du champ de Mars
Tél. : 04 76 38 02 91

CINÉMA LES MÉLIÈS
Boulevard Riondel
Tél. : 04 76 38 03 37

DÉCHÈTERIE
Route de la Croix de May
38160 Saint-Sauveur
Tél. : 04 76 38 66 03

Horaires d'ouverture
Lundi, mercredi et jeudi :
9 h > 12 h/13 h 30 > 18 h
Mardi et vendredi : 10 h > 18 h
Samedi : 9 h > 18 h

saintmarcellin
#18 JANVIER – FÉVRIER 2024
Magazine de la ville de Saint-Marcellin

www.saint-marcellin.fr

Directeur de la publication : Raphaël Mocellin • **Rédactrice en chef :** Valérie Treilleford • **Conception :** New Deal • **Mise en page :** Ana Cerqueira-Monteiro • **Crédit photos :** Service communication, Stock Adobe, Droits réservés, Virginie Laurencin, P. Mlechior, Daniel Peyreplane, Emile Zeizig, Alp'études, Christian Dreyer • **Impression :** Imprimerie Notre Dame – 80 rue Vaucanson – ZA Pré Millet – 38330 Montbonnot • ISSN 1282-8238 – Dépôt légal à parution – 5 100 exemplaires • **Diffuseur :** DIP.

ÉDITORIAL

RAPHAËL MOCELLIN

Maire de Saint-Marcellin

« Je vous souhaite une année 2024 dans une forme olympique ! »

CÉRÉMONIE DES VŒUX
à la population
le samedi 20 janvier
à 18 h 15 au Forum

UNE ANNÉE DANS UNE **FORME OLYMPIQUE**

En décembre, un air de fête et une ambiance lumineuse se sont installés dans les rues et places de Saint-Marcellin. Des temps forts ont émaillé ce mois, pour les aînés : le repas de Noël ou la distribution de colis ou de chèques Cœur du commerce, la journée solidaire et le traditionnel marché de Noël qui a enchanté petits et grands les 16 et 17 décembre.

L'année 2023 a été marquée par l'achèvement de nombreux aménagements : le parking et les abords de La Saulaie, l'avenue de Provence, la rue de la Plaine, le skatepark, la montée du Calvaire ou le street workout (entraînement de rue), projet lauréat du premier budget participatif. C'est aussi une année de concrétisation de 3 projets phares de l'Opération de revitalisation du territoire : le quartier de la gare, le champ de Mars et l'îlot Gambetta.

De nouvelles animations ont vu le jour en 2023 : journée internationale des Droits des femmes, Ta mairie devient une galerie, les week-ends du bateau ivre ou les semaines du développement durable.

2024, sera placée sous le signe de l'Olympisme. Nous aurons à cœur de faire vivre notre label « Terre de jeux 2024 ».

Je tiens à vous présenter avec le conseil municipal et les agents de la ville de Saint-Marcellin tous mes vœux de bonheur, de réussite et bien évidemment de santé pour cette nouvelle année.

Je vous souhaite une année 2024 dans une forme olympique !

SOMMAIRE

4 | CAPTURER L'INSTANT

6 | L'ESSENTIEL DE L'ACTU

GRAND FORMAT
UN NOUVEAU VISAGE POUR SAINT-MARCELLIN **8**

11 | DÉVELOPPEMENT DURABLE

12 | ENVIRONNEMENT

13 | HISTOIRE

14 | ON A VOTÉ

15 | OPINIONS POLITIQUES

Capturer L'INSTANT

LA MAGIE DU MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël s'est déroulé les 16 et 17 décembre. Au programme des stands de productions locales, des créations artisanales et de nombreuses animations : village des enfants, batucada lumineuse, déambulation de lutins farceurs, concerts et bien entendu le feu d'artifice.

CÉRÉMONIE COUP DE POUCE

Pour la 2e année, la ville de Saint-Marcellin s'engage en partenariat avec l'association Coup de pouce et avec le soutien de l'Éducation nationale, de Saint-Marcellin Vercors Isère et l'État dans un programme de réussite éducative pour les CP. Cela concerne 9 enfants de l'école du Centre et de l'école de La Plaine qui vont bénéficier jusqu'en juin de ce dispositif innovant d'apprentissage de la lecture et de l'écriture. La cérémonie s'est déroulée le 6 novembre en présence du maire Raphaël Mocellin, d'Imen de Smedt (adjointe à la politique de l'éducation), d'élus, des parents et des enfants ainsi que des 3 animatrices.

SUCCÈS POUR HALLOWEEN

Sur le thème « Quand la famille Addams s'en mêle », des centaines de petits monstres, de sorcières et de squelettes ont défilé le 28 octobre dans les rues de Saint-Marcellin. Au programme de cette journée : maquillage et fabrication de masques, puis défilé au son de la Batucada pour finir par la remise du prix du meilleur déguisement et un bal !

JOURNÉE SOLIDAIRE

Le 9 décembre, le CCAS et les associations solidaires de Saint-Marcellin (Les Restos du cœur, la Croix rouge, le Secours populaire, le Secours catholique) se sont mobilisés avec les habitants pour organiser la 4e journée solidaire. Une collecte de produits (578 kg d'aliments, 72 kg de produits d'hygiène, 17 kg de produits d'entretien du logement) – qui a permis de réapprovisionner les stocks des associations afin de venir en aide aux plus démunis – était organisée à la salle polyvalente et dans les supermarchés Biocoop, Leclerc et Intermarché.

NOËL DES SENIORS

À l'occasion des fêtes de Noël, le CCAS a offert aux aînés de plus de 70 ans, soit un repas, soit un colis (733 personnes), soit un chèque Cœur du commerce (311 personnes). Le repas s'est déroulé le 7 décembre au Forum en présence de 265 personnes et le retrait des colis les 4 et 5 décembre.

EXPOSITION BOSSO

À l'initiative du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville, coordonné par La Fabrik, un projet artistique de recueil de la parole des habitants du quartier a été mené par le collectif Azimuts. La restitution du projet sous forme d'une exposition-goûter s'est déroulée le 1er décembre à la Maison Beausoleil.

INAUGURATION DU STREET WORKOUT

L'inauguration du street workout (entraînement de rue), projet lauréat du 1er budget participatif porté par Daoud Benkenane s'est déroulée le 18 novembre en présence du porteur de projet, de Monique Vincent (1ère adjointe à la politique des affaires générales, des ressources financières et humaines, de la démocratie participative), de Bernard Festivi (adjoint à la politique sportive), d'élus et d'une référente de quartier.

ÉDUCATION

NOUVEAU MATÉRIEL INFORMATIQUE DANS LES ÉCOLES

Dans le cadre du dispositif Territoires numériques éducatifs (TNE), les écoles ont bénéficié du renouvellement de leur matériel informatique. Explications !

Le dispositif Territoires numériques éducatifs (TNE) est déployé pour l'Isère par le Département afin de contribuer à l'égalité des chances, de réduire la fracture numérique et d'accélérer la transformation numérique de l'école. La ville, en partenariat avec les équipes pédagogiques, a répondu à un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour renouveler le matériel informatique des écoles (maternelles et élémentaires).

Le numérique dans les écoles

Les écoles de Saint-Marcellin sont déjà bien équipées en matériel informatique puisque toutes les classes de grandes sections de maternelle jusqu'aux CM2 disposent d'un TBI (tableau blanc interactif).
Le nouveau matériel (6 vidéoprojecteurs interactifs, 6 ordinateurs portables et 1 tableau manquant) – acquis grâce au dispositif TNE pour un montant de 17 400 € (subventionné à 80 %) – permettra aux élèves et aux enseignants de bénéficier du renouvellement de leur matériel vieillissant, d'avoir de meilleures conditions d'apprentissage et d'équiper la dernière classe de petite section de la maternelle du Stade non pourvue à ce jour. Dans ces 6 packs, sont intégrés 6 visualiseurs qui ont été remis aux 6 écoles pour une mutualisation avec l'ensemble des équipes pédagogiques.

VŒUX À LA POPULATION

Le maire Raphaël Mocellin et le conseil municipal vous invitent à fêter la nouvelle année, le **samedi 20 janvier à partir de 16 h 30.**

AU PROGRAMME :
16 h 30 – Départ Faubourg Vinay – Déambulation avec la batucada des Grands Loups
Salle polyvalente
18 h – Animations pour les enfants : patinoire, jeux en bois, e-sports pour les ados.
De 18 h à 19 h 30 – Garderie gratuite (à partir de 3 ans) sur réservation au 04 76 38 50 12 avant le 17 janvier.

Au Forum
18 h 15 – Accueil des Saint-Marcellinois, discours
19 h – Apéritif

SPORT & CULTURE

TERRE DE JEUX 2024
LE RELAIS ISÈRE À SAINT-MARCELLIN !

Le Département de l'Isère célèbre la venue des Jeux olympiques et paralympiques à Paris avec le Relais Isère Terre de jeux 2024. Saint-Marcellin l'accueillera du 12 février au 25 février et organisera une série d'événements sportifs et culturels. À vos marques, prêt, participez !

Les collectivités labellisées Terre de jeux 2024 comme Saint-Marcellin (la seule commune du territoire Sud Grésivaudan) ont été invitées à participer au Relais Isère Terre de Jeux 2024.
De relais en relais, le témoin – créé pour cette occasion en bois de Chartreuse – circulera dans les collectivités insufflant l'esprit olympique, ses valeurs de rassemblement, de dépassement, de santé et d'éducation par le sport.

Info+ www.saint-marcellin.fr

De nombreuses animations

Le relais Isère Terre de jeux viendra de la Matheysine avant d'arriver à Saint-Marcellin et d'être remis ensuite le 26 février à Bièvre Isère.
Du 12 au 25 février, la ville va mobiliser les associations et des partenaires, l'occasion pour les Saint-Marcellinois de profiter d'initiations diverses et de démonstrations et de s'imprégner en avance de l'ambiance des Jeux olympiques.

PHOTOGRAPHIE DE LA VILLE

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 18 janvier au 17 février, la ville organise le recensement général de la population qui se déroule tous les cinq ans, sous l'égide de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques).

Comment ça marche ?

Vous serez prévenu par courrier ou par la visite d'un agent recenseur muni d'une carte tricolore. Vous pouvez répondre au questionnaire en ligne avec les codes indiqués sur la notice d'information. Si vous ne pouvez pas répondre par Internet, les agents recenseurs vous remettront les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'ils viennent les récupérer.

Une cartographie de la ville

Cette opération est indispensable pour Saint-Marcellin. Elle permet d'obtenir une cartographie précise de sa démographie (âge, sexe, profession, type d'habitat, moyens de transport utilisés…). Son résultat détermine le montant de la dotation globale de fonctionnement allouée chaque année par l'État à la commune.

PAROLE D'ÉLUE

Monique VINCENT
adjointe à la politique des affaires générales, des ressources financières et humaines, de la démocratie participative

« Le recensement est un acte essentiel qui permet de déterminer les besoins des habitants. Je remercie les Saint-Marcellinoises et les Saint-Marcellinois de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs. »

UN NOUVEAU VISAGE POUR SAINT-MARCELLIN

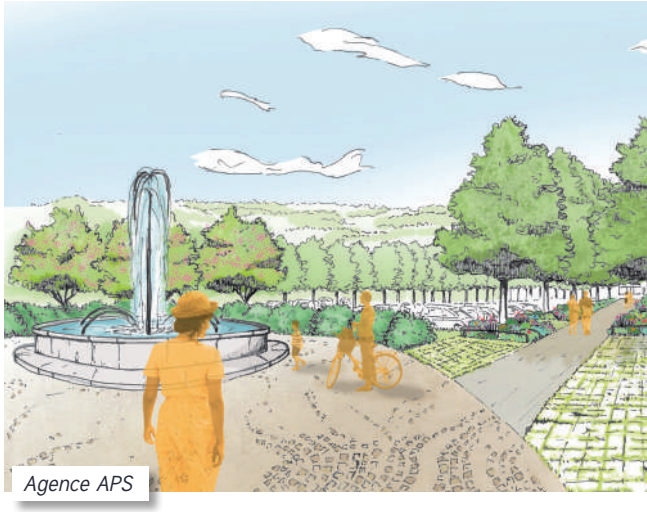

Agence APS

UNE VASTE OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE

Depuis 2020, la ville de Saint-Marcellin développe un programme d'investissements ambitieux pour améliorer le cadre de vie des habitants et renforcer l'attractivité de la ville. Objectif : changer le visage de Saint-Marcellin.

QU'EST-CE QUE L'ORT ?

L'ORT vise une requalification d'ensemble du centre-ville : modernisation des espaces publics, rénovation du parc de logements, redynamisation commerciale, mise en valeur du patrimoine... afin de créer un cadre de vie plus attractif pour les Saint-Marcellinois.

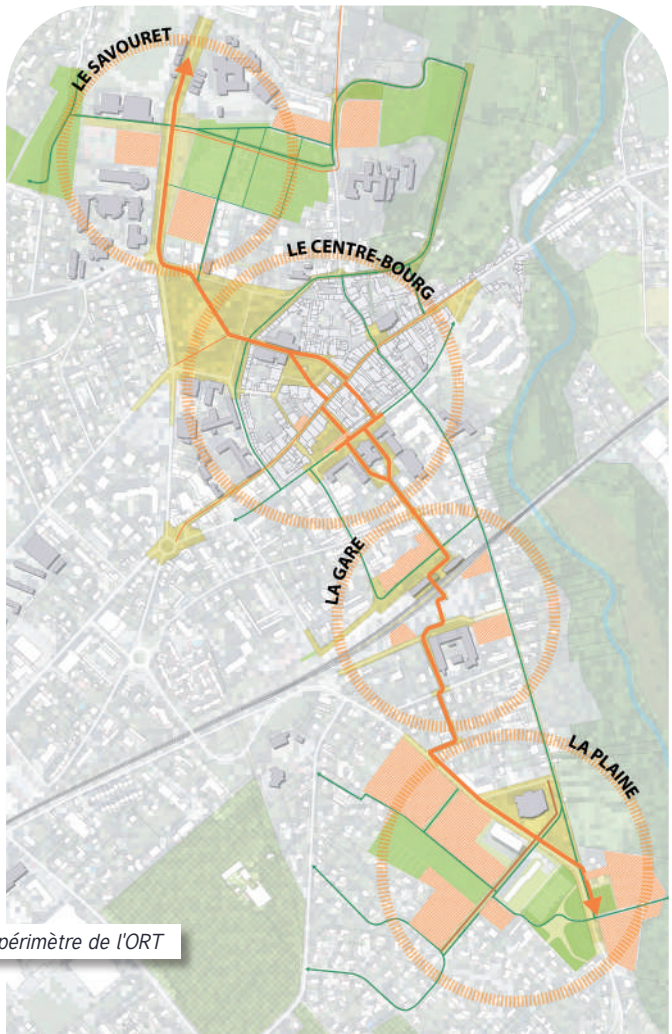

Le périmètre de l'ORT

LES 5 AXES DE L'ORT

1 – Un centre ancien revitalisé : des espaces publics embellis, des logements rénovés.

- Renaturation du champ de Mars : nouvelle entrée vers le centre-ville historique.
- Une centaine de logements rénovés par les propriétaires privés dans le cadre de l'Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat renouvellement urbain (OPAH-RU).
- Réhabilitation du 42-44 Grande rue.

2 – Le quartier Gambetta/Gare/Hôpital transformé. Accompagnement de la restructuration du centre hospitalier pour qu'il continue à se développer, requalification de l'îlot Gambetta qui accueillera un nouveau bureau de poste.

3 – Des mobilités facilitées. Création d'un axe cyclable entre le pôle de La Saulaie et Saint-Vérand.

4 – Un patrimoine paysager et culturel valorisé. S'appuyer sur le patrimoine comme levier de revitalisation du territoire.

5 – Une nouvelle entrée Sud (quartier Beausoleil/La Plaine) réaménagée. Ce projet permettra de renforcer les liens entre le quartier de la Plaine et le centre-ville avec l'installation d'un nouvel Ehpad, la création de logements à destination des familles et l'émergence d'un pôle de santé structurant.

UNE CONVENTION ORT

En 2024, la signature de l'avenant à la « convention ORT valant convention petites villes de demain » entre la ville, l'intercommunalité, l'État et le Département de l'Isère actualisera la stratégie de revitalisation du territoire, détaillera la liste des 10 actions de l'ORT, ajoutera le Département de l'Isère comme financeur et annexera le contrat de sécurité.

Blain/Promalpa/Arche 5

Zoom sur
Le champ de Mars

Les travaux du champ de Mars sont en cours. Cet espace va devenir plus vert et plus convivial. Un parc urbain de 4 500 m² va être créé avec des transats, des fauteuils, des bancs, un espace de convivialité, des tables de pique-nique… La fontaine, élément central du champ de Mars, va être mise en valeur. Une cinquantaine d'arbres vont être plantés. Un mail piéton le long des commerces va également être réalisé renfonçant ainsi l'attractivité des commerces. La fin des travaux est prévue pour mai 2024.

Zoom sur
Le quartier de la gare

La transformation du front de gare va dynamiser tout le quartier et créer une continuité urbaine de la gare vers le centre historique. Les travaux de désamiantage et déconstruction commenceront au printemps 2024 en vue d'une livraison de l'opération en 2026 qui comprend 38 logements (dont 35 % de logements sociaux), 450 m² de toitures végétalisées, 370 m² d'espaces verts en pleine terre, 710 m² d'activités et de commerces. La maison art déco sera préservée et mise en valeur. Une réunion publique de présentation du projet s'est déroulée le 14 novembre dernier.

Zoom sur
Un habitat de qualité

Saint-Marcellin Vercors Isère communauté, les communes de Saint-Marcellin et Saint-Sauveur ont lancé en 2020 un important dispositif de rénovation du parc de logements privés de leur centre ancien avec l'Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat renouvellement urbain (OPAH-RU). Cette opération, d'une durée de 6 ans, en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah) a pour objectif d'aider les propriétaires occupants, bailleurs, syndics de copropriété à réaliser des travaux de réhabilitation de leur logement et/ou immeuble d'habitation. La ville va également mettre en place un guide du « Bien construire » afin de donner toutes les clés pour concevoir son projet d'habitation.

Zoom sur
Quartier Gambetta : reconstruire la ville sur la ville

Le quartier Gambetta – dont les premiers travaux devraient débuter en 2024 – va connaître une profonde transformation. Cette rénovation va permettre de créer 12 logements et un nouveau bureau de Poste. Un passage vers la place Jean Sorrel sera également réalisé.

PAROLE D'ÉLU

Raphaël MOCELLIN
maire

« Avec l'Opération de revitalisation du territoire (ORT), tous les partenaires travaillent dans le même sens autour d'actions cofinancées pour soutenir le développement harmonieux de la ville centre. Ces opérations structurantes vont changer le visage de Saint-Marcellin et rendre concrète la mutation urbaine qui va permettre de refaire le lien entre le centre-ancien et les quartiers de la gare et la plaine. »

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Des voiries rénovées

La commune a engagé un vaste programme d'aménagement des voiries. La rue Jean Baillet est ainsi devenue une zone de rencontre. Les aménagements de l'avenue de Provence ont complètement transformé cet axe emprunté par 18 000 véhicules par jour, une avenue désormais végétalisée qui comporte une voie cyclable. Prochainement, l'avenue de Romans sera également requalifiée.
Débutés en novembre 2021, les travaux rue de La Plaine se sont achevés à l'automne 2023 et améliorent les cheminements piétons et cycles. Un travail de concertation a été mené avec les riverains et le groupe mobilités. La ville va s'appuyer sur cette expérience pour travailler avec les riverains sur la sécurisation de la rue de la Sône.

Réaménagement de La Saulaie

Débutés en 2022, les travaux de La Saulaie donnent un nouveau visage à cette entrée de ville. Ce projet d'envergure a permis le réaménagement complet du parking avec la création de quais de bus, la réalisation d'un espace piétons-cycles et la reconfiguration et l'embellissement des entrées des établissements scolaires.

Montée du Calvaire

La ville a transformé un espace dégradé en une placette avec des gradins et de la verdure, ce qui permet aux Saint-Marcellinois de profiter d'un point de vue imprenable sur la ville et le Vercors.

Des ronds-points réaménagés

Les ronds-points comme celui de l'Aréa, de la Liberté ou de l'Europe ont été conçus en mariant le minéral (rappelant les montagnes de Vercors) et le végétal avec des plantes pérennes et moins gourmandes en eau.

L'urbanisme en bref

1
Opération de revitalisation du territoire (ORT)

38
nouveaux logements dans le quartier de la gare

1
nouveau parc urbain de 4 500 m² sur le champ de Mars

9
propriétaires ayant reçu des subventions dans le cadre de l'OPAH-RU

1
guide « bien construire » finalisé en 2024 pour accompagner les propriétaires dans leur projet de réhabilitation ou construction

PAROLE D'ÉLU

Christian DREYER
adjoint à la politique du développement durable, de l'urbanisme, des travaux et de la gestion des risques

« Nous sommes engagés dans une vaste opération de revitalisation du territoire (ORT) avec Saint-Marcellin Vercors Isère communauté, l'État et le Département de l'Isère. Cette ORT est « la colonne vertébrale » de notre politique d'urbanisme avec comme objectifs clairement affichés : le renouvellement des espaces publics, la végétalisation de la ville et le renforcement de l'attractivité du centre ancien. »

Service urbanisme : la porte d'entrée pour vos projets

Le service constitue la porte d'entrée pour tous les projets d'aménagement, de construction ou encore de rénovation sur la commune. Il accompagne les porteurs de projet et vérifie que les constructions menées sur la commune respectent les règles du Plan local d'urbanisme (PLU).

Permanences physiques et téléphoniques en mairie : 04 76 38 81 19 les mardis de 13 h 30 à 16 h 30 et les jeudis de 8 h 30 à 12 h.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

DES ACTIONS POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

La ville est engagée dans une démarche de développement durable et met en place des actions cohérentes qui contribuent à préserver et à améliorer le cadre de vie des habitants, tout en protégeant l'environnement.

Développer les modes doux

La ville développe les modes doux sur le territoire : voies cyclables – en lien avec le schéma directeur cyclable de l'intercommunalité – et les cheminements piétons à La Saulaie, avenue de Provence et rue de la Plaine. Les travaux de la nouvelle piste cyclable Saint-Marcellin/Saint-Vérand ont débuté et une voie cyclable avenue de Romans sera bientôt réalisée.

Favoriser la biodiversité

Le futur parc du Mollard – dont la ville a fait l'acquisition – et le parc de Joud sont des exemples d'espaces naturels qui favorisent la biodiversité. Saint-Marcellin s'est également impliquée avec le parc régional du Vercors et 38 communes dans la réalisation d'un atlas communal de la biodiversité communale. L'objectif : connaître, préserver et valoriser le patrimoine naturel de la commune. Les produits phytosanitaires étant interdits, la ville a mis en place une gestion différenciée de ses espaces verts et a également entamé la végétalisation de son cimetière.

Une ville plus verte

Depuis 2020, 51 arbres ont été plantés (45 abattus). 100 seront plantés entre l'hiver 2023 et le printemps 2024 (à La Saulaie et sur le champ de Mars), soit 106 arbres en plus sur la commune.

De bons produits dans l'assiette

Afin d'améliorer la santé des petits Saint-Marcellinois, les repas des restaurants scolaires sont réalisés avec 50 % de produits durables, dont plus de 32 % de produits issus de l'agriculture biologique.

La ville engagée dans la sobriété énergétique

La ville est engagée depuis de nombreuses années dans des mesures de sobriété. Elle a recruté un chargé de mission sobriété énergétique. La ville a baissé les températures dans les locaux communaux à 19° et dans les gymnases à 16°. Elle poursuit le renouvellement du parc d'éclairage intérieur et extérieur par des Leds. Le fournisseur d'électricité garantit 100 % d'énergie verte. Une chaufferie bois a été créée en 2002, les travaux de la deuxième chaufferie vont débuter au 2e semestre 2024 pour une mise en service en octobre 2025. Saint-Marcellin mène également des actions de sensibilisation comme l'organisation des Semaines du développement durable. Un ensemble d'actions à développement durable.

Le développement durable en chiffres

151 arbres plantés entre 2020 et 2024

50 hectares d'espaces végétalisés

4 nouveaux aménagements cyclables

1 chaufferie bois (bientôt 2)

100 % d'électricité verte

340 leds pour l'éclairage public

1 atlas de la biodiversité

PAROLE D'ÉLUE

Mylène MATRAS

conseillère municipale déléguée aux mobilités et à la transition énergétique

« Les récentes canicules ont montré que le réchauffement climatique est une réalité concrète. Le développement durable est une politique transversale qui regroupe beaucoup de thématiques et implique tous les acteurs : pouvoirs publics, société civile, citoyens. C'est aussi une prise de conscience du rôle de chaque individu et un engagement de chacun, à son niveau. »

ENVIRONNEMENT

LE CIMETIÈRE **PLUS VERT**

Depuis le 1er juillet 2022, la loi Labbé interdit aux collectivités l'usage des produits phytosanitaires utilisés pour l'entretien des allées du cimetière. Devançant cette nouvelle réglementation, la ville de Saint-Marcellin a repensé depuis 2021 ce lieu de recueillement en donnant toute sa place au végétal.

L'enherbement, ça prend du temps !

Menés sur plusieurs années, les travaux (engazonnement et pose d'enrobés dans les allées) permettront une gestion plus durable du site. L'enherbement complet prendra entre 3 et 5 ans.

2021 : pose d'enrobés dans les allées principales de l'ancien cimetière, test de 2 mélanges pour l'engazonnement

2022 : réalisation de l'enrobé de l'allée principale du nouveau cimetière et enherbement de l'ancien cimetière

2023 : enherbement du nouveau cimetière

Renforcer la présence de la nature en ville

La végétalisation du cimetière permettra d'améliorer le cadre de vie, de renforcer la présence de la nature en ville, améliorera l'infiltration des eaux de pluie, favorisera le développement de la biodiversité et réduira les îlots de chaleur.

Info+ **www.saint-marcellin.fr**

URBANISME

LE CHAMP DE MARS **SE TRANSFORME**

Les travaux du champ de Mars se poursuivent. Après une première phase de réalisation des réseaux humides (eau usées, pluviales et potables) et électriques sur le dernier trimestre 2023, une deuxième phase de réalisation des réseaux humides reprendra en janvier sur la contre-allée Sud et le boulevard du champ de Mars (janvier à avril), puis sur l'avenue du Collège (mars-mai). Dans le même temps, les travaux d'aménagement de surface vont débuter sur la contre-allée Nord et le champ de Mars. La fin des travaux est prévue pour mai 2024.

Info+ **www.saint-marcellin.fr**

PISTE CYCLABLE SAINT-MARCELLIN/ SAINT-VÉRAND

Les travaux sur la voie verte reliant Saint-Marcellin à Saint-Vérand ont démarré côté Saint-Vérand et côté Saint-Marcellin. Cette voie verte longera la RD 518 depuis le bourg de Saint-Vérand et rejoindra le rond-point de Daumont par le chemin de Joug. Elle améliorera considérablement les déplacements à vélo entre le bourg de Saint-Vérand et le secteur de La Saulaie.

HISTOIRE

QUARTIER BEAUSOLEIL/LA PLAINE

Le quartier Beausoleil/La Plaine situé à l'entrée Sud de Saint-Marcellin se transforme. Retour sur quelques grandes étapes !

Dessin réalisé par le collectif Azimuts

Traversant le quartier, l'avenue du Vercors est un axe de circulation majeur qui relie la ville à une bretelle de l'autoroute A49. Avant la construction des HLM (Habitations à loyer modéré), de ce côté de la voie ferrée, il n'y a alors que quelques rares habitations. Sur l'autre versant, la route de Saint-Romans est bordée par une grande propriété privée : la villa Pinet. Plus loin, ce sont des champs et des prés jusqu'à la descente sur l'Isère dominée par le Château Blanc. Canonne est la première entreprise à s'implanter dans cette zone et emploiera de très nombreux habitants jusqu'à sa fermeture en 1975.
Les HLM Parmentier ont été construits en 1964 et démolis en 2004, les immeubles Beausoleil en 1970 et comprennent 96 logements (dont 56 seront détruits courant 2024). Les immeubles Jean Rony ont quant à eux été construits en 1971 et comportent 50 logements.

Un quartier en mutation

Dans les années 1980, le groupe scolaire de La Plaine accueille les jeunes enfants qui auparavant se rendaient à l'école du Centre. Au cœur du quartier, la Maison des jeunes et de la culture (MJC) installée en 1967 dans la villa Pinet sera très présente dans le quotidien des enfants jusqu'en 2013. Cette maison deviendra la Maison Beausoleil, La Fabrik y développe actuellement de nombreuses activités. Autres équipements structurants du quartier, la salle de spectacles Le Diapason a ouvert ses portes en 2009 et la Maison de santé en octobre 2017. Un nouveau projet urbain va permettre de renforcer les liens entre le quartier de la Plaine et le centre-ville de Saint-Marcellin.

Mémoires de quartier

Une collecte des souvenirs des Saint-Marcellinois habitants les barres Parmentier a été réalisée en mai 2004 dans *Le Parmentier, journal de quartier*. À l'initiative du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville, coordonné par La Fabrik, un projet artistique de recueil de la parole des habitants du quartier Beausoleil a été mené en 2023 par le collectif Azimuts.

Info+

Un podcast comportant des témoignages des habitants de Beausoleil recueillis par le collectif Azimuts est disponible sur le site de la ville : **www.saint-marcellin.fr** (page La Fabrik).

ÉCONOMIE

COMMERCE

NOUVEAUX COMMERCES

BESWICK CRÉATION

Depuis le 9 novembre, Marie-Angèle Beswick a ouvert une boutique de tissus et de mercerie.
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, samedi de 9 h à 12 h

34 rue du Faubourg Vinay
beswickcreation.com

STUDIO VIRGINIE LAURENCIN

Depuis le 5 décembre, Virginie Laurencin a ouvert un studio photo. Spécialisée dans les photos d'identité, elle propose également des séances photos : grossesse, familles, mariage.
Horaires d'ouverture : mardi 9 h à 12 h, mercredi 14 h à 18 h, vendredi 9 h à 12 h et sur rendez-vous

1 rue Porret
06 50 01 18 48

POISSONNERIE POCHON

Edwige Pochon a ouvert une poissonnerie mi-décembre et propose un large choix de produits : arrivage régulier de poissons, plateaux de fruits de mer, saumon fumé, huitres...
Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi de 8 h 30 à 12 h 30, vendredi et samedi : 8 h 30 à 18 h 30, dimanche : 8 h 30 à 12 h 30

47 grande rue
07 45 07 69 43

DÉMÉNAGEMENTS

PLAN B

Stéphane Botella et Andrée Hercot cuisinent toujours des spécialités flamandes dans un décor des années 1980-2000. En plus des traditionnels hamburgers et frites (à emporter ou sur place), ils proposent plats du jour, carbonades flamandes, Frikadele, welsch ou potjevleesch et des animations : karaoké, concerts...
Horaires d'ouverture : dimanche et lundi de 11 h 30 à 14 h, mardi, jeudi, vendredi de 11 h 30 à 14 h et de 17 h à 0 h 30, samedi de 17 h à 0 h 30

2 place des Carmes
04 76 36 64 69

ON A VOTÉ
AU CONSEIL MUNICIPAL

DÉROGATION AU REPOS DOMINICAL

L'union commerciale Cœur du commerce a été sollicitée pour la définition des dates de dérogation au repos dominical. Il est proposé de fixer les 7 dates :
- Dimanche 14 janvier 2024 (premier dimanche des soldes d'hiver)
- Dimanche 16 juin 2024 (fête du Saint-Marcellin et de la noix)
- Dimanche 30 juin 2024 (premier dimanche des soldes d'été)
- Dimanche 1er septembre 2024 (braderie des commerçants)
- Dimanche 8 décembre 2024 (fêtes de fin d'année)
- Dimanche 15 décembre 2024 (marché de Noël)
- Dimanche 22 décembre 2024 (fêtes de fin d'année)

Les 5 autres dates seront fixées par une ou plusieurs délibérations selon le calendrier des animations de la ville ou organisées par les commerçants.

TRAVAUX DU CHAMP DE MARS : COMMISSION D'INDEMNISATION DES COMMMERÇANTS

La ville de Saint-Marcellin a pris toutes les dispositions pour minimiser la gêne occasionnée pendant la durée des travaux du champ de Mars. La ville est consciente que ces travaux d'ampleur peuvent être sources de perturbations et de désagréments pour les commerces et sont susceptibles de conduire à une baisse de leur chiffre d'affaires. Il est ainsi proposé de créer une commission d'indemnisation amiable.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS : 10 200 €

La subvention d'aide aux transports (10 000 €) pour les associations sportives a été attribuée par la commission sports associations animations selon les demandes reçues, pour les transports retenus, en fonction du respect des critères existant, soir 118 transports pour la saison 2022-2023. Une subvention d'action de 200 € a été attribuée à l'association SMART (Saint-Marcellin Athlé Running Trail) pour l'organisation de sa première course a Foulée Saint-Marcellinoise qui s'est déroulée le 25 novembre 2023.

EXPLOITATION DU CINÉMA LES MÉLIÈS

En lieu et place d'une nouvelle délégation de service public, la commune a décidé de lancer un appel à projet pour l'exploitation du cinéma en vue de confier le fonds de commerce communal du cinéma à un tiers. Il est proposé de créer une commission cinéma qui aura pour mission principale de choisir le futur exploitant des Méliès.

Info+ **Retrouvez les actes du conseil municipal sur www.saint-marcellin.fr**

opi

SAINT-MARCELLIN **AVENIR**

Chères Saint-Marcellinoises, chers Saint-Marcellinois

Les élus d'opposition ont décidé de faire de la polémique un sport de combat, toujours sur la forme, jamais sur le fond, sans vision ni propositions constructives, la majorité municipale préfère, elle, agir pour nos habitants.

Nous agissons en poursuivant l'opération de revitalisation du centre-ville. L'avenue de la Saulaie est devenue une entrée de ville plus sécurisée, plus arborée, plus qualitative.

Notre objectif : toujours améliorer notre cadre vie dans un environnement permettant à tous les modes de déplacement de coexister.

Nous agissons en garantissant une solidarité entre tous avec l'organisation du repas des aînés ou encore la collecte alimentaire en maintenant l'ensemble de nos services à la population.

Nous agissons en renforçant l'attractivité de notre commune avec la mise en place d'un marché de Noël tout en soutenant notre commerce local.

Nous agissons pour la démocratie participative dont l'un des projets, le street workout vient d'être inauguré.

En 2024, réaffirmons notre engagement en faveur du bien-être collectif. Que ces fêtes de fin d'année soient l'occasion de célébrer nos réalisations communes, de consolider nos liens et de cultiver l'esprit de solidarité.

Ensemble, bâtissons un avenir où chacun peut s'épanouir dans un environnement propice au bonheur et à la prospérité.

Nous vous souhaitons, à vous et à vos proches, une très belle et heureuse année 2024 !

Les élus de la majorité

nions POLITIQUES

SAINT-MARCELLIN **POUR TOUS**

Chers concitoyens,

De nouveau, la majorité montre sa volonté de bâillonner les oppositions. En effet, malgré la demande conjointe de toutes les oppositions pour décaler l'envoi de nos tribunes du 11 au 13 décembre pour traiter du conseil municipal du 12, Raphaël Mocellin a refusé.
Concernant la revitalisation du centre-ville, il est très clair que celui-ci a été négligé depuis 30 ans et a besoin d'être adapté au 21e siècle.
Mais l'obstination de la majorité pour le raccommodage des vieilles bâtisses qui n'ont aucun intérêt architectural nous désole, particulièrement la restauration fort coûteuse du bâtiment Arbel/Chaussures Dumoulin.
N'oublions pas le réemploi qui s'applique aux belles pierres (escalier, rambarde...)
Il convient plutôt d'aérer notre centre-ville en supprimant des ruelles étroites pour créer des espaces ouverts et multifonctions (parkings enherbés et arborés, bancs...) qui permettent des perspectives sur les commerces attenants.
La mauvaise nouvelle de cette fin d'année est l'augmentation du prix de l'eau et de l'assainissement décidée par la Communauté de Communes. Son président explique que l'augmentation n'est que de 14 % ! Mais en fait, le prix de vente hors taxe du m³ passe de 1,03 à 1,36 € et le m³ d'assainissement de 1,49 à 1,95 €, soit + 31 %. C'est l'ajout des taxes qui réduit en trompe l'œil cette augmentation massive.
Cela ne nous empêche pas de vous souhaiter un joyeux Noël et une bonne et heureuse nouvelle année, entourés de vos proches.

Jacques Lascoumes, Lucille Vignon, Bruno Giardino, Sylvie Chapre

SAINT-MARCELLIN **DEMAIN**

Pour bien débuter l'année, nous avons décidé de formuler nos voeux à la majorité à travers une tribune tout en poésie.

Et, si Monsieur le Maire et son équipe étaient différents en 2024...

Fini la folie des grandeurs, l'envie de jouer les grands seigneurs quand on n'est pas à la hauteur.
Fini les belles promesses la main sur le coeur, les beaux discours de beaux parleurs.
Fini d'acheter, de dépenser et de préempter tous azimuts comme des agents immobiliers, car il faudra bien payer.
Fini l'éviction systématique des élus d'opposition sur les médias communaux lors des manifestations.
Fini les inégalités entre majorité et minorité lors des évènements impliquant la municipalité.
Fini l'oubli des oppositions pour toutes les situations qui vous servent de promotion.
Et, si en 2024, passée l'ivresse du Bateau Ivre, après une élection dans la douleur et 4 ans d'erreurs, vous écoutiez enfin les électeurs...
Sur cette belle utopie d'un changement positif, l'équipe Saint-Marcellin Demain exprime ses voeux les plus sincères à tous les Saint-Marcellinois pour une année 2024 empreinte d'énergie et de projets prospères, au service du bien-être et de votre épanouissement.

Vos élus de Saint-Marcellin Demain maintiennent leur mobilisation sur le terrain et restent comme à leur habitude à votre écoute. Une question ? Un problème ? Suivez-nous sur nos réseaux sociaux ou contactez-nous par mail ou via notre boite aux lettres en mairie. Bien à vous

Noëlle Thaon, Jean-Luc Piquer, Isabelle Gauvin

SAINT-MARCELLIN **VERTE ET SOLIDAIRE**

La sécurité des petites villes de demain, quésako ?

Vous l'apprendrez certainement dans votre journal de propagande municipale préféré ! Nous, ce qu'on en voit, c'est déjà près de 250 000 euros engagés pour les seules caméras de la Saulaie et du Champs de Mars. A combien s'élèvera la facture au final ? 500 000 ? Le million ?

Mais surtout, quelle sera la véritable sécurité de demain? Viendra-t-elle vraiment des caméras ? Soit, elles permettront aux policiers dans leurs salles (climatisées ?) de voir les plus sensibles tomber dans les rues lors des prochaines canicules... Mais alors que beaucoup de villes s'inquiètent de leur inadaptation au changement climatique et mettent en place des politiques ambitieuses, Saint-Marcellin bitume noir et abat des arbres à tout va. Cette politique est irresponsable et rend notre ville de moins en moins sûre pour les plus fragiles...

La Saulaie, paroles aux enfants : *« Le matin et le soir, il y a trop de monde sur le trottoir [cyclable]... Du coup, en vélo, on préfère prendre les voies des bus... »*
L'insécurité ne viendrait-t-elle pas aussi des « pistes cyclables » mal pensées ou absentes, ou des chaussées mal entretenues qui induiront inévitablement des accidents ?
Officiellement, le PLU intercommunal fait la part belle aux mobilités douces, mais Saint-Marcellin ne prend pas les choses au sérieux...
Notre majorité ne prend donc pas plus soin des enfants que des ainés. Faudra-t-il de petites ou de grandes victimes pour que la mairie s'en préoccupe ?

Jonathan Soen

SAINT-MARCELLIN **ÉCOLOGIQUE ET PROGRESSISTE**

Nous voici en décembre 2023, mois des fêtes et des rassemblements familiaux. Ce mois signifie partage, solidarité et cadeaux mais pas pour l'équipe municipale en place. Pour elle, c'est le mois des non-dits, des cachotteries et des médisances. Après avoir dénigré l'opposition, mis à mal l'économie des commerçants, réduit l'accès aux salles communales par d'augmentation des tarifs, elle s'attaque maintenant à la culture et en particulier au cinéma. Au lieu de soutenir les exploitants actuels, elle préfère offrir la gestion « à des initiatives privées » (Délibération 26 du prochain CM). La volonté de la majorité est de détruire ce lieu qui rassemble et qui permet les échanges d'idées et de projets.
Cela ressemble fortement au choix de Carrefour City pour le centre-ville.
Le profit financier avant l'être humain, voilà ce qu'a choisi M. Le Maire, il reste dans la ligne de la droite traditionnelle du département et de la région. Pour ma part, sur notre commune, je souhaite des commerçants de proximité et le maintien d'un cinéma accueillant et engagé auprès des associations depuis plus de 20 ans.
Comme je l'ai dit au dernier CM, notre ville a la chance d'avoir des groupes d'opposition qui travaillent tous les dossiers pour vous informer de ce qui se passe dans les murs de votre maison municipal, nous évoquons le bien comme le moins bien mais malheureusement, c'est le moins bien qui l'emporte.
Je vous souhaite une très bonne année 2024 dans un monde de Paix, d'Écoute et de SOLIDARITÉ.

Christophe Ghersinu

ON SORT !

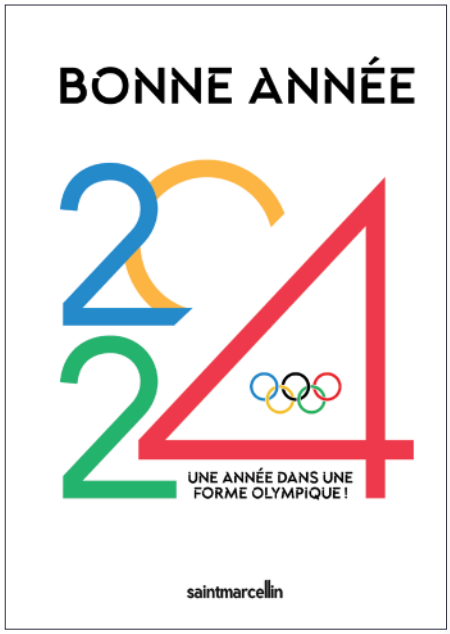

JANVIER

9/01
› 10 H 30
PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DU PROGRAMME JANVIER – FÉVRIER DE LA FABRIK
ESPACE RIONDEL

17/01
› 15 H
POLAR
Cie La Clinquaille
DIAPASON

20/01
› À PARTIR DE 16 H 30
VŒUX À LA POPULATION
Déambulation de la batucada des Grands loups
18 H – Animations pour les enfants
18 H 15 – Accueil des Saint-Marcellinois, discours
19 H – Apéritif
SALLE POLYVALENTE – FORUM

27/01
› 20 H
LE CHANT DU HARENG
Cie I Wanna be
DIAPASON

FÉVRIER

3/02
› 20 H
MATCH D'IMPRO ISÈRE VS BELGIQUE
Ligue impro 38
DIAPASON

13/02
› 19 H
LES YEUX FERMÉS 1

DIAPASON

16-17-18/02
ENTR'ACTES À ST MARCE
Les Tréteaux de La Cumane
DIAPASON

RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2024

CINÉMA
Retrouvez la programmation sur ***www.saint-marcellin.fr***
20 bd Riondel
04 76 38 03 37
LES MÉLIÈS

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

1 bd du champ de Mars
04 76 38 02 91

LA FABRIK des initiatives citoyennes
1/3 LIEU NUMERIQUE SAINT-MARCELLIN
Retrouvez les programmes de La Fabrik et du 1/3 lieu numérique sur le site de la ville

TOUTE L'ACTU SUR
WWW.SAINT-MARCELLIN.FR

Ville de Saint-Marcellin #ville2saintmarcellin